

# Aspresinfos—

L'actu de votre Communauté de Communes - Septembre 2023



Finance p 6



Accueil de Loisirs 3-10 ans p 15



Services Techniques p 30



Communication p 35

BANYULS DELS ASPRES - BROUILLA - CAIXAS - CALMEILLES - CAMÉLAS - CASTELNOU -  
FOURQUES - LLAURO - MONTAURIOL - OMS - PASSA - SAINT JEAN LASSEILLE - SAINTE COLOMBE  
DE LA COMMANDERIE - TERRATS - THUIR - TORDÈRES - TRESSERRE - TROUILLAS - VILLEMOLAQUE

# Sommaire

Actualités, Compte Administratif, Budget	p 4
Petite Enfance	p 12
Enfance	p 15
Jeunesse	p 18
Semaines des Familles	p 20
Aménagement du Territoire	p 21
Développement Économique & Tourisme	p 24
Services Techniques	p 30
Gestion des déchets	p 32
Communication	p 35

## Coordonnées Utiles



### Communauté de Communes des Aspres

Allée Capdellaire  
Immeuble Multifonction C. Bourquin  
2<sup>ème</sup> étage - BP 11 - 66301 THUIR Cedex  
Tél : 04.68.53.21.87 / Fax : 04.68.84.67.78  
Mail : [contact@cc-aspres.fr](mailto:contact@cc-aspres.fr)

#### OUVERTURE AU PUBLIC

du lundi au vendredi  
de 8h00 à 13h00 & de 14h00 à 18h00  
(17h00 le vendredi)

### Maison France Services des Aspres

Maison du Citoyen 66300 Thuir  
04 30 44 48 79 / [mfs@cc-aspres.fr](mailto:mfs@cc-aspres.fr)

### Relais Petite Enfance

19 avenue Amiral Nabona 66300 Thuir  
04.68.35.34.71 / 06.03.91.36.51 / [rpe@cc-aspres.fr](mailto:rpe@cc-aspres.fr)

### Lieu d'Accueil Enfant-Parent

19 avenue Amiral Nabona 66 300 THUIR  
06.16.43.79.25 [coordo@cc-aspres.fr](mailto:coordo@cc-aspres.fr)

### Crèche Multi-accueil

Allée des droits de l'enfant 66300 THUIR  
04.68.53.04.07 / 06.19.90.51.13  
[Creche@cc-aspres.fr](mailto:Creche@cc-aspres.fr)

### Accueil de Loisirs

Immeuble Multifonction C. Bourquin  
Allée Hector Capdellaire - BP11 - 66301 THUIR Cedex  
04.68.53.73.63 / 06.14.31.41.43 / [alsh@cc-aspres.fr](mailto:alsh@cc-aspres.fr)

### Restaurant scolaire

Immeuble Multifonction C. Bourquin  
Allée Hector Capdellaire - BP11 - 66301 THUIR Cedex  
04.68.53.73.62

### Point Informations Jeunesse

Maison du Citoyen rue Pierre Sémard - 66300 Thuir  
04.68.53.04.14  
[servicejeunedethuir.unblog.fr](http://servicejeunedethuir.unblog.fr) - [pjj@cc-aspres.fr](mailto:pjj@cc-aspres.fr)

### Service développement économique

Immeuble Multifonction C. Bourquin  
Allée Hector Capdellaire - BP11 - 66301 THUIR Cedex  
04.68.53.21.87 / 06.46.57.28.72 / [dev.eco@cc-aspres.fr](mailto:dev.eco@cc-aspres.fr)

### Office du Tourisme Intercommunal Aspres-Thuir

Boulevard Violet 66300 Thuir  
04.68.53.45.86 / [contact@aspres-thuir.com](mailto:contact@aspres-thuir.com)

### Déchèteries

Site de Thuir, Route de Castelnuou : 04.68.53.30.36  
Site de Trouillas, Route de Passa : 04.68.08.53.31

### Centre Technique

Route de Castelnuou : 04.68.66.59.61  
[accueil.technique@cc-aspres.fr](mailto:accueil.technique@cc-aspres.fr)

Rédaction - Documentation - Diffusion : Communauté de Communes des Aspres

Photographies : Communauté de communes - Mairie de Thuir - Office du Tourisme Aspres Thuir - Photoclub de Thuir

Impression : Encre verte



Reproduction même partielle interdite. Toute contrefaçon ou utilisation de nos modèles à des fins commerciales, publicitaires ou de support sera poursuivie (article 19 de la loi du 11 mars 1957). Nous déclinons toutes responsabilités pour toutes les erreurs involontaires qui auraient pu se glisser dans le présent document, malgré tous les soins apportés à la réalisation (jurisprudence : cours d'appel de Toulouse 1887, cours d'appel de Paris 19 octobre 1901).



## ■ Le mot du Président —

### Madame, Monsieur,

Au terme de ces 3 ans de mandat, force est de constater que le bilan de mi-parcours est teinté d'une succession de périodes tourmentées et pénibles pour un grand nombre d'entre nous : après la crise sanitaire, la crise économique et la crise environnementale, c'est une crise démocratique et sociétale que les derniers évènements reflètent de manière criarde.

La perte de crédibilité de la classe politique se traduit dans la rue par un grand nombre d'incidents, menaces, agressions... conduisant même certains élus à la démission.

Parallèlement, les élus - comme les administrés - sont confrontés à chaque fois plus de lourdeur administrative, chaque fois plus de restriction dans la mise en œuvre de leurs politiques publiques, pourtant au plus près des citoyens.

C'est donc dans ce contexte que la Communauté de Communes poursuit son action en toute responsabilité. Tous ses services sont mobilisés afin de répondre au mieux aux attentes des habitants des Aspres : la crèche, le Relais Petite Enfance, le Lieu d'Accueil Enfants-Parents, les actions parentalités, les accueils de loisirs, le Point Information Jeunesse, les services de restauration scolaire, le portage de repas à domicile pour les personnes les plus vulnérables, le service de téléalarme, la collecte des ordures ménagères, les services de l'eau et de l'assainissement... un grand nombre de services de proximité, qui sont assumés dans une démarche de solidarité territoriale, pourtant confrontés à des injonctions liées au cadre national (hausse du point d'indice, circulaires ministérielles diverses, hausse des coûts de l'énergie et des matières premières...) au local (arrêtés de sécheresse successifs, restrictions diverses).

Aux côtés du déploiement des services dans les communes, la Communauté des Communes des Aspres s'attache à mettre en œuvre son projet de territoire et les investissements qui y sont rattachés : l'économie, avec le tourisme, l'institut régional de la sommellerie du campus de Thuir, l'irrigation des vignes, la requalification des zones d'activités économiques... L'environnement, avec la mise en œuvre du Plan Climat Air Energie, l'aménagement rationnel du territoire avec les investissements dans les communes et le lancement du Plan Local Urbanisme Intercommunal qui sera lancé avant la fin de l'année, la coopération transfrontalière et transnationale...

Pour ce faire, le budget de notre EPCI a été voté en avril dernier : nous avons décidé, cette année encore de ne pas augmenter les taux d'imposition. L'Etat, lui, a augmenté les bases de 7.1%.

Vous trouverez dans ce bulletin les informations relatives au compte administratif 2022 et au budget 2023 mais également les informations pratiques et les actualités des services.

Bonne lecture !

**René Olive,**  
Président de la Communauté de Communes  
des Aspres



### • Renouvellement de la Convention Territoriale Globale

Le jeudi 25 mai, à la Maison du Citoyen à Thuir, le Président de la Communauté de Communes des Aspres, René OLIVE, la Vice-présidente en charge des Services aux Familles, Chantal DELGADO, accompagnés des Vice-présidents Annie LELAURAIN et Raymond LEMORT, ont réuni le Comité de Pilotage pour la signature du renouvellement de la Convention Territoriale Globale avec la CAF des Pyrénées-Orientales, représentée par Mme FERRIER, vice-Présidente mais également Claire HERY et Charles INGLES, membres de la direction.

Véritable projet social à l'échelle du territoire, élaboré par les élus de la commission famille de la communauté, l'ensemble des responsables des services, avec le concours de Liliane GARCES, (chargée de coopération à la CC des Aspres) et Anne-Sophie BIOUT, conseillère territoriale à la CAF des PO, cette convention décline un plan d'actions sur les 5 ans à venir en faveur de l'offre de services aux familles en matière de garde, d'éducation des enfants, de prévention et d'information de la Jeunesse,

de solidarité intergénérationnelle, de soutien à la parentalité, d'accès aux droits... pour l'ensemble de la population des Aspres.

Ce partenariat renouvelé entre la Communauté de Communes des Aspres et la CAF des Pyrénées-Orientales permet de maintenir et assurer l'ingénierie technique et financière de la CAF au bénéfice du territoire.

### • Charte Aînés des Aspres

Le 5 Juin 2023, la MSA Grand Sud et la Communauté de Communes des Aspres ont signé ensemble une Charte des Solidarités avec les Aînés.

Le 1<sup>er</sup> objectif de cette Charte est l'élaboration d'un diagnostic des besoins des aînés sur l'ensemble du territoire, diagnostic qui devra ensuite aboutir sur un plan d'actions à destination de nos seniors.

**Les actions couvriront des champs divers au service des habitants du territoire :**

- Soutien au lien social et aux solidarités de proximité
- Valorisation des engagements et de l'expérience des aînés
- Prévention du vieillissement en bonne santé
- Développement de services de proximité

La MSA grand sud apportera pendant un peu plus de 3 ans, un soutien technique et financier au territoire des Aspres dans le cadre de ce dispositif porté par les élus de la Communauté, à construire avec les partenaires du territoire, à destination de nos aînés.



**Mme Annie LELAURAIN**, Vice-Présidente de la Communauté, en charge de la Commission Sociale,  
**M. Rémy ATTARD**, Vice-Président délégué de la Communauté,  
**Mme Nathalie FERRIER** 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente du conseil d'administration de la MSA Grand Sud et  
**M. Nicolas MAQUERON**, Sous directeur de la MSA Grand-Sud

## • Inauguration de Bistrot de Pays d'Oms - Visite du Préfet dans les Aspres



L'inauguration de la nouvelle école et du bistrot d'Oms s'est déroulée en présence du Préfet Rodrigue Furcy et de nombreuses personnalités. Ce projet de réhabilitation du bâtiment en multi services (restaurant, bar, cantine et petite épicerie) est une réussite offrant aux Ulmiens un nouvel espace de proximité. Pour la Mairie d'Oms il s'agissait de créer un lieu répondant aux attentes de la population locale en hébergeant différents services en milieu rural et en créant un espace de lien social. Au-delà, il s'agissait également de « capter » la population de passage par une offre de restauration/bar.

## • Participez à l'enquête vélo du territoire !

Participez à l'enquête vélo du territoire ! Dans le but d'améliorer les déplacements à vélo de ses habitants, le Pays Pyrénées Méditerranée réalise une grande enquête mobilités cyclables !

Vos retours nous permettront d'avoir une connaissance plus fine des besoins en mobilité cyclable et des possibilités d'intermodalités sur le territoire dans l'objectif d'aboutir à des actions concrètes.

Merci de votre participation !



**Mobilités**  
PAYS PYRÉNÉES MÉDITERRANÉE



**Participez à l'enquête vélo du territoire !**



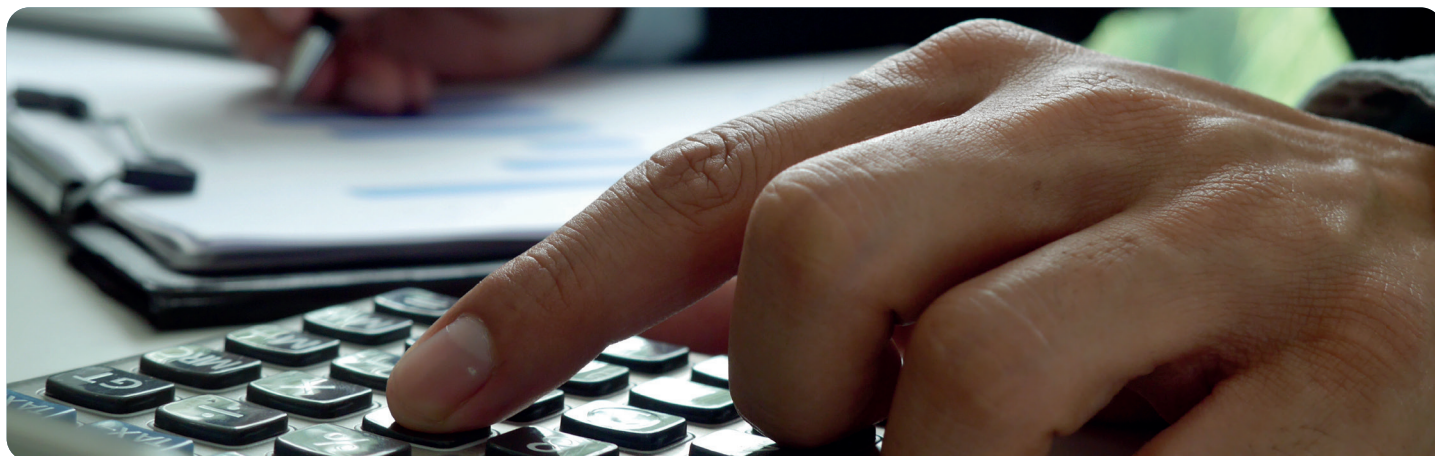
Vos retours nous permettront d'avoir une connaissance plus fine de vos **besoins en mobilité cyclable** et des **possibilités d'intermodalité** sur le territoire.

**Scannez le code pour répondre à l'enquête !**

Soutenu par  Les certificats d'économies d'énergie

  
PAYS PYRÉNÉES MÉDITERRANÉE





## • Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	2018	2019	2020	2021	2022	variation 2021/2022
<b>TOTAL</b>	<b>10 374 378,51€</b>	<b>10 783 174,70€</b>	<b>10 555 261,13€</b>	<b>11 889 868,81€</b>	<b>12 741 279,56€</b>	<b>7,16%</b>

Recettes de fonctionnement	2018	2019	2020	2021	2022	variation 2021/2022
<b>TOTAL</b>	<b>12 862 480,80€</b>	<b>13 628 274,93€</b>	<b>13 721 268,91€</b>	<b>15 292 887,40€</b>	<b>16 688 541,10€</b>	<b>9,13%</b>

## • Analyse du budget de fonctionnement

L'exercice 2022 reflète un cycle de fonctionnement revenu à la normale, après les 2 années impactées par les mesures sanitaires. Par conséquent, les dépenses de fonctionnement, mais également des recettes ont, en toute logique, évolué à la hausse, les services ayant été assurés sans fermeture ni réduction de fréquence. Les accueils de loisirs, la restauration scolaire, les services petite enfance, enfance et jeunesse, ont pu mener leur activité et leurs projets, pour le bien des enfants du territoire.

La collecte des ordures ménagères, le fonctionnement des déchetteries, ainsi que tous les autres services à destination de la population (Maison France Services, services aux personnes âgées, projets de territoire, instruction des autorisations de droits des sols, urbanisme...) ont été rendus et assumés de la meilleure façon qu'il soit, avec compétence, régularité, et investissement des élus et du personnel.

L'année 2022 est également marquée par la mise en œuvre et la concrétisation des réflexions engagées précédemment, répondant aux choix des élus pour leur territoire, et pour les années à venir. Nous trouverons ici des projets d'envergure comme l'irrigation des vignes, l'engagement dans l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, la professionnalisation par la formation de l'Institut Régional de Sommellerie Sud de France, les projets de territoire agrégeant valeurs environnementales et besoins des populations actuelles et nouvelles.



Afin de supporter ces charges, mais également les effets des décisions antérieures comme la prise en charge des cotisations au SDIS66 (447768.31€ pour 2022), l'évolution du coût de traitement du SYDETOM66 pour les ordures ménagères, les obligations réglementaires à appliquer en terme de sécurité, d'encadrement ou d'effectifs, la volonté de conforter les missions de la Maison France Services.... il est mis en œuvre différents partenariats avec des organismes financiers (CAF, MSA, ETAT, ECOCONTRIBUTEURS divers...) tant sur les dépenses à caractère général que sur les charges de personnel.



L'ensemble de ces collaborations a permis de maintenir les taux de fiscalité aux ménages et aux entreprises au niveau de 2021.

L'exercice 2022 se solde de fait par un excédent de fonctionnement stabilisé, à hauteur de 3 947 261€ (1,93 million de résultat d'exercice et 2,01 millions d'excédent antérieur reporté) qui permet de maintenir le plan pluriannuel d'investissement établi en début de mandat, tout en réservant l'enveloppe nécessaire pour anticiper les dépenses de fonctionnement 2023.

## • Investissement

Dépenses d'investissement	2018	2019	2020	2021	2022	variation 2021/2022
<b>TOTAL</b>	<b>2 195 026,10€</b>	<b>2 705 567,62€</b>	<b>2 536 703,11€</b>	<b>3 490 122,42 €</b>	<b>2 638 141,25€</b>	<b>-22,33%</b>

Recettes d'investissement	2018	2019	2020	2021	2022	variation 2021/2022
<b>TOTAL</b>	<b>3 150 403,84€</b>	<b>3 602 382,85€</b>	<b>3 881 438,26€</b>	<b>4 695 786,81€</b>	<b>3 862 955,53€</b>	<b>-17,74%</b>

La réalisation des engagements du plan pluriannuel se poursuit sur 2022. Bien entendu, certains ajustements ont été nécessaires afin de prendre en charge les imprévus liés au bon fonctionnement des services (acquisitions de biens mobiliers ou travaux divers nécessaires aux équipements de la Communauté de Communes).

La collectivité a également fait le choix de renforcer son identité avec un nouveau site internet, une modernisation de ses équipements informatiques, un accès internet plus intuitif pour les familles sur leur Espace Citoyen, différentes communications des services sur leurs prestations et leurs équipements (sérigraphie du minibus, identification des professionnels sur les zones d'activités, communications déchets...)



En terme d'investissement, les données du pôle «marchés publics» sont assez éclairantes : l'engagement de près de 7 millions d'euros (3 en fonctionnement, 4 en investissement) a été contractualisé, par 36 procédures adaptées, 2 marchés négociés, et de nombreux avenants aux marchés précédents.

Ces engagements viennent compléter les dépenses réalisées sur l'année 2022, liées à la création de 2 schémas de randonnées supplémentaires, à la sauvegarde de la cuverie des Caves Byrrh, aux travaux de réalisation de l'Institut de Sommellerie CAMPUS THUIR, aux fouilles archéologiques imposées avant la réalisation de l'atelier de découpe de viande (fragilisant d'ailleurs la réalisation financière de l'opération), à l'amélioration de l'aire d'accueil des gens du voyage, ou encore au soutien apporté aux communes.

# COMPTE ADMINISTRATIF 2022

A ce titre, la communauté investit pour l'aménagement de son territoire, et vient collaborer aux divers projets d'investissement de ses 19 communes. Pour ce faire, les élus ont décidé de flécher 1 million par an pendant 4 ans, sur les seuls programmes des communes.

Ainsi, la Communauté peut intervenir pour elles,

- Soit directement par la prise en charge technique et financière globale des opérations relevant de ses compétences : sont concernés sur 2022, les travaux de l'entrée d'agglomération de **Tordères**, ou encore l'aménagement de salle de réception du site Palauda à **Thuir**.
- Soit, pour les opérations relevant des compétences des communes, par l'attribution de fonds de concours venant conforter leurs plans de financement. **Sur 2022**, ont été versés des fonds de concours à **Banyuls Dels Aspres** (7 327,50€ pour l'aire de jeux dans le groupe scolaire ; 4 608,87€ pour l'aménagement d'un bâtiment modulaire pour la cantine et la garderie.; 9202,92€ pour l'aménagement de la salle polyvalente en salle de classe), à **Camélas** (2 008,50€ pour la réfection de gouttières et toiture du presbytère), à **Trouillas** (41206,25€ au titre d'acompte pour l'extension du centre médical).



Ont également été accordés par le Conseil communautaire sur l'exercice 2022, et sont pour l'instant en attente de réalisation, les fonds de concours suivants :



- **A Caixas**, l'extension du cimetière pour 10 664,15€ de fonds de concours ;
- **A Sainte-Colombe** : la sécurisation RD18 et accessibilité Abri bus pour 9741,58€ de fonds de concours, l'acquisition et mise en place de vidéosurveillance pour 3 594,04€ ; la rénovation de bâtiments communaux pour 4 562,92€ ; la fourniture d'illuminations et boîtiers électriques pour 893,06€ ou enfin, l'acquisition et mise en place vidéosurveillance pour 3 594,04€ ;
- **A Castelnou**, la création et l'installation de passerelle Mairie pour 4 016,99€, le remplacement des jougs de l'Église pour 2 722,50€, la rénovation de bâtiments communaux pour 1 161,25€, ou encore l'aménagement de la Salle du Tilleul pour 51 126,11€ de fonds de concours.

Enfin, il reste encore à solder les fonds de concours attribués antérieurement, non versés au 31.12.2022 :

- **Fourques** – Acompte 2 des travaux de Réalisation du groupe scolaire et ses abords : 82 000,00€
- **Castelnou** – Aménagement d'une aire de jeux et fournitures de mobilier urbain : 17500€.

Le décompte des dépenses et recettes 2022 d'investissement dégage un faible déficit de 53 320€, qui, compensé très largement par 1,20M€ de report antérieur et de 1,387M€ de réserve venant du fonctionnement par affectation de résultat, permettent de clôturer l'année avec un excédent global de 1 152 345€ en investissement.

2022 sera toutefois marquée par l'incendie des Caves Byrrh, qui au-delà de l'impact financier qu'il a sur les recettes d'exploitation du circuit visite, et les dépenses de restauration à engager, a fortement marqué les esprits communautaires.

## • Récapitulatif

Situation au 31/12/2022 (dépenses - recettes)	
Fonctionnement	3 947 261,54 €
Investissement	1 152 345,06€

Comptes Administratifs + Restes à réaliser 2022	
Fonctionnement	3 947 261,54€
Investissement	1 253 333,38€

Investissements Restes à Réaliser 2022	
Dépenses	2 638 141,25 €
Recettes	2 739 130,07 €

# LE BUDGET 2023

Le budget est l'acte juridique de prévision et d'autorisation financières par lequel sont prévues et définies les recettes et les dépenses annuelles de la Collectivité. A ce titre il doit répondre à plusieurs principes (annualité, unité, universalité et spécialité) et être précédé dans les 2 mois, d'un débat d'orientations budgétaires au cours duquel sont définies, discutées, priorisées, les opérations à inscrire pour l'année.

Le budget vient ensuite traduire financièrement, l'exercice des compétences imposées ou choisies de la Communauté de Communes des Aspres, et les orientations ainsi définies.

Ces prévisions tiennent compte en **fonctionnement**, des évolutions réglementaires, des charges de personnel nécessaires aux services, des augmentations de dépenses liées aux fluctuations et à l'inflation, de la nécessité de s'accompagner de contrats de prestations de services ou de conventions de partenariats, de la volonté de maintenir l'aide aux associations, de l'entretien des équipements communautaires etc... En recettes, nous aurons principalement les produits des services administrés, les dotations de l'Etat, les recettes fiscales, les remboursements de charges de personnel...



Et en **investissement**, ces prévisions doivent tenir compte du plan pluriannuel d'investissement établi en amont, inscrire le recours à l'emprunt, anticiper le renouvellement de matériel ou de véhicule, intégrer les travaux d'importance sur les biens immeubles communautaires, les projets des communes, ou encore la création de nouveaux équipements publics...etc.... Ces dépenses sont équilibrées par la recherche de financement (subventions diverses), par l'emprunt, et la récupération du FCTVA principalement.

**L'ensemble vient traduire les axes du projet de territoire qui ont été retenus et fixés :**

**Axe préalable :** Optimisation des services à la population (dans le cadre des compétences communautaires)

**Axe 1 :** Poursuivre et conforter la dynamique économique engagée sur le territoire des Aspres

**Axe 2 :** Élaborer et mettre en œuvre un programme territorial en faveur de la « croissance verte »

**Axe 3 :** Préserver notre environnement et le cadre de vie des habitants

**Axe 4 :** Pour un territoire ouvert... et coopérant

Chacune de ces sections, (fonctionnement et investissement) doivent s'équilibrer en dépenses comme en recettes.

Cette obligation vient encadrer les choix des élus : sans ressource ou financement, pas d'opération.

Le budget 2023 a été voté par les conseillers communautaires à **l'unanimité** lors de la séance du Conseil Communautaire du 5 Avril 2023.

## • Fonctionnement

La section de fonctionnement vient déployer, tout en les maîtrisant, les dépenses et recettes nécessaires au bon fonctionnement des compétences de la Communauté. Chacune de ces inscriptions est pensée pour développer l'attractivité du territoire, maintenir les services à la population et préserver le cadre de vie, tout en respectant un 1<sup>er</sup> impératif : faire les choix dans l'intérêt général.

L'orientation budgétaire fixe la progression pour l'exercice 2023 à + 6.56 % du **coût du personnel** communautaire ou mis à disposition (hors élus). Cette augmentation tient compte de **la revalorisation du point d'indice** sur une année pleine, et des **recrutements nécessaires** au suivi du PLUi et des diverses procédures d'urbanisme.

	Fonctionnement 2022	Dépenses	Recettes
	Collecte & Déchetteries	4 068 380,62	4 083 062,00
	Services techniques	326 107,56	92 858,00
	Portage repas & téléalarme	204 494,00	146 000,00
	Administration Générale	9 034 149,64	11 508 710,55
Enfance / jeunesse	RAM/LAEP/Parentalité	202 686,00	102 500,00
	Crèche	835 670,00	614 026,00
	Restauration scolaire	1 921 221,73	833 236,00
	ALSH	750 328,00	335 000,00
	PU	334 234,00	67 000,00
	Périscolaire	145 121,00	40 000,00
	<b>Total BP 2022</b>	<b>17 822 392,55</b>	<b>17 822 392,55</b>

Les prévisions budgétaires intègrent en outre les avancements de grade et d'échelons, la mise en place de la prime de précarité imposée par la loi de Transformation de la Fonction Publique, la hausse des cotisations retraite décidées par le gouvernement...

Au-delà des dépenses nécessaires au fonctionnement des services, **les charges à caractère général** prévues sur 2023 devront tenir compte de la refonte de la politique tarifaire du Sydetom (+5% prévisionnels), de la hausse des prix de l'énergie, des fluides, des matières premières et des fournitures et de la revalorisation du prix des repas auprès de l'UDSIS à compter du 1er janvier, et 1er septembre (confirmé lors du dernier comité syndical de l'UDSIS)

Sont également maintenues les subventions attribuées aux associations proposant un programme de **soutien à l'économie locale**, comme l'Office du Tourisme Intercommunal Aspres-Thuir, l'association ASDAMA, l'Association des amis d'Alain Marinaro ou le Fonds l'Occal Boulangers à hauteur de 50% de l'aide octroyée par la Région.



**AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE**  
DEPARTEMENT 66

- Être âgé(e) de 19 à 25 ans
- Avoir obtenu le code de la route
- Passer le permis pour la première fois
- Résider dans le Département depuis au moins un an.

Tu peux bénéficier d'une aide de 250 € du département pour financer les heures de conduite dans une auto-école du département.

<https://aide-permis.cd66.fr/Aide-permis>

Un complément d'aide de 300 € de la Communauté de Communes des Aspres est possible pour les jeunes qui résident dans une commune de l'intercommunalité des Aspres.

**Renseignements**  
Point Information Jeunesse des Aspres, rez de chaussée à la Maison du Citoyen à Thuir, aide-lecteur Copie@pres, tel : 04 68 53 06 14 Mail : p@icc.aspres.fr

Ou encore, les subventions qui participent à **la cohésion sociale**, dont le vecteur reste le tissu associatif, reconduites et attribuées sous conditions, aux associations œuvrant pour **l'ensemble de la population du territoire** (82.000€, pour rappel il s'agit d'une association par commune déterminée par le Maire). Sont également reconduites l'aide à l'obtention du permis de conduire pour les jeunes de 19 à 26 ans (12.000€), la convention avec l'UFOLEP (350€/an) accompagnant les actions à destination de la jeunesse, les chantiers citoyens organisés par le Point Jeunes avec participation de la Communauté aux frais du permis de conduire pour les participants.

En parallèle, le partenariat avec la Ligue de l'Enseignement permet de co-financer la **formation BAF d'animateurs** en devenir ; ceci afin de renforcer les équipes d'encadrement, et de permettre aux jeunes du territoire de se projeter dans une formation diplômante.

**Les subventions en matière d'habitat** par le partenariat souscrit avec le département et un renforcement du PIG 66. Il s'agit ici d'abonder les aides à la pierre mobilisées par le Département en partenariat avec l'ANAH en faveur de la lutte contre la précarité énergétique et l'adaptation des logements en matière d'accessibilité (autonomie des personnes âgées).



### Autres opérations prévues dans les orientations budgétaires en matière de fonctionnement :

La semaine des familles, la charte des aînés – cofinancée par la MSA, le renouvellement du Schéma d'Aménagement et de Développement Durable du Tourisme, la Participation au schéma directeur cyclable, le recours à une AMO pour le marché et le suivi des Assurances, l'étude pour la mise en place des Points d'Apport Volontaire, l'évaluation à mi-parcours du PCAET, l'Etude relative à la création d'un Réseau de chaleur (financé à 90% par l'Ademe et la Région), le soutien aux RISC du territoire...



La Communauté de Communes des Aspres bénéficie de financements de l'Etat sur le fonctionnement permettant la prise en charge de certains postes de personnel (Petites villes de demain – Conseiller Numériques – Maison France Services – Services Enfance/jeunesse par la CAF dans le cadre de la Convention Territoriale Globale). L'ensemble de ces dispositifs permet d'envisager des recettes complémentaires à hauteur de 123 000€ auxquelles s'ajoutent les prises en charge des postes de coordination des services enfance et jeunesse. De même, l'ingénierie financière sur les dispositifs enfance – jeunesse – parentalité sera renforcée en direction de la CAF et de la MSA (appels à projets). Par ailleurs, des incertitudes subsistent quant à la suppression progressive de la CVAE, en termes de compensation et plus précisément sur la part dite «dynamique». A noter enfin la revalorisation des valeurs locatives à hauteur de 7.1% décidée par l'Etat.

## • Investissement

Les orientations sur le programme d'investissement sont établies avec le souci constant de préserver nos capacités budgétaires tout en participant à l'attractivité du territoire. C'est dans ce cadre qu'un Plan Pluriannuel d'Investissement a été établi. En 2022, les élus communautaires ont décidé de se doter d'une enveloppe de 4M° € sur 4 ans (jusqu'en 2026) pour financer l'aménagement rationnel du territoire à travers des crédits dédiés aux communes selon les critères actualisés de population et de fiscalité.

**En termes d'équipements des services et d'entretien des bâtiments**, sont prévues la reconstruction de la crèche intercommunale, celle de l'ALSH maternel, et la construction d'un ALSH Adolescents

Des enveloppes devront également être dégagées pour permettre l'**entretien normal de nos équipements**, et pour l'acquisition de matériel pour le fonctionnement de nos services. Dans les priorités recensées à court terme, il est à prévoir l'acquisition de Véhicules (électriques pour certains), la mise en œuvre d'un plan de cybersécurité et l'acquisition de logiciels métiers, le renouvellement de l'équipement et du mobilier ou encore, les travaux de réhabilitation de l'Aire d'Accueil des Gens du voyage...

Suite à l'approbation **du Plan Local de prévention des Déchets**, la collectivité déploie sa **politique d'optimisation de la collecte des déchets**. L'ensemble des dépenses à prévoir (matériel, véhicules spécifiques, dotations de conteneurs, colonnes aériennes, aménagements de bureaux et de travées de stockage, sécurisation des déchetteries...) fera l'objet d'un plan pluriannuel. Afin d'équilibrer la dépense d'investissement et de fonctionnement, le produit de la TEOM sera complété éventuellement d'un emprunt pour les investissements liés aux bâtiments.

L'une des premières compétences dévolues aux intercommunalités est celle du **développement économique**, axe majeur du projet de territoire de la communauté. Dans ce cadre, les principales opérations projetées sont la finalisation des travaux de construction d'un Institut Régional de Sommellerie et ceux de la réhabilitation de la Cuverie ; des travaux de réfection sont à prévoir suite au sinistre de l'annexe 3 des Caves Byrrh (recette prévue par les assurances mais contentieux en cours) ; sont également prévus la poursuite de la création des circuits de randonnée pédestre, la création des circuits Vélo tourisme , le projet d'aménagement permettant l'implantation de nouvelles activités économiques, les fouilles archéologiques, la construction d'un Atelier de découpe de viande sous forme d'atelier relai , ou encore le Programme d'irrigation de la vigne ...

### L'aménagement rationnel du territoire

Pour rappel, le Plan Pluriannuel d'Investissement comporte une enveloppe de 4 M°€ sur le mandat pour l'accompagnement des communes (seuls 64 000€ ont été engagés en 2022). Dans ce cadre, sont prévus :

- La finalisation de la construction d'une salle de réception de prestige à Thuir
- Le versement de fonds de concours aux communes
- Les travaux de l'avenue de la Gare à Banyuls dels Aspres
- L'extension du site de restauration scolaire à THUIR

Investissement 2023	Dépenses
Capital d'emprunt	388 657,00
Immobilisations (corporelles et incorporelles)	3 094 745,00
Fonds de concours	2 659 538,79
Travaux de bâtiments	5 317 549,48
Participations et créances	40 000,00
Amortissements	18 000,00
<b>TOTAL BP 2022</b>	<b>11 518 490,27</b>

Investissement 2023	Recettes
Dotations et réserves	1 498 497,14
Excédent antérieur	1 152 345,06
Subventions	3 554 148,07
Emprunts	3 000 000,00
Recettes exceptionnelles	3500,00
Dotations/Amortissements	510 000,00
Virement de la section de fonctionnement	1 800 000,00
<b>TOTAL BP 2022</b>	<b>11 518 490,27</b>

Enfin, la communauté de communes des Aspres s'est vu transférer de droit, la **compétence urbanisme**. Dans ce cadre, sont à prévoir dès 2023, en complément de la prise en charge des procédures d'urbanisme engagées par les communes avant le transfert, l'élaboration du PLUi et les études annexes (trames verte et bleue, schéma de la mobilité...). Pour ce faire la collectivité s'adjoit les services d'une assistance juridique PLUI sur 3 ans.

## • Recettes

Le conseil communautaire a décidé en 2022, de consulter les établissements bancaires pour pouvoir au besoin recourir à l'emprunt pour les plus importantes réalisations. La situation financière de la Communauté établie comme l'une des plus stables, et son taux d'endettement particulièrement bas (fin 2023 : seuls 3 emprunts resteront à courir) a été un atout auprès des banques, et a permis de négocier un taux d'emprunt parmi les plus bas avant qu'ils ne subissent la progression de mai et de juin 2022. La collectivité a donc en réserve la possibilité de déclencher 3 millions d'emprunts si nécessaires. De plus, malgré un contexte contraint, la communauté de communes est signataire des divers dispositifs contractuels permettant de mobiliser le partenariat financier de l'Europe, l'Etat, la Région et le Département (CRTE, ORT, PVD, CTO, Leader, ATI, CTG...).

L'ensemble de ces dispositifs vient abonder les excédents des exercices précédents, confortables certes, mais insuffisants pour mener à bien la politique d'investissement communautaire. Avec l'accompagnement financier de l'Europe, de l'Etat, la Région, ou le Département, la volonté politique d'avoir un territoire actif, dynamique et en cohérence avec les besoins et les évolutions attendues peut ainsi être envisagé sur du court et moyen terme.

## ■ PETITE ENFANCE



### Contact et Renseignements :

#### CRÈCHE MULTI-ACCUEIL CLAUDINE TOUXAGAS

Allée des droits de l'enfant  
66300 THUIR

Tél : 04.68.53.04.07  
06.19.90.51.13

Mail : [creche@cc-aspres.fr](mailto:creche@cc-aspres.fr)

Ouvert du lundi au vendredi  
de 08h30 à 18h00

## ■ Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant

L'EAJE Intercommunal, Claudine Touxagas accueille 50 enfants âgés de 2 mois et demi à 3 ans et demi répartis en 3 sections :

- Les Lilas de 2 mois et demi à 12 mois
- Les Bleuets et les Coquelicots qui sont organisés en petites familles de 12 mois à 3 ans et demi

Dans l'EAJE, nous nous appuyons sur les neurosciences pour accompagner au mieux les enfants. De plus, nous nous inspirons des valeurs des Pédagogies Loczy et Montessori pour construire et faire évoluer nos pratiques.

### Les principes fondateurs sont :

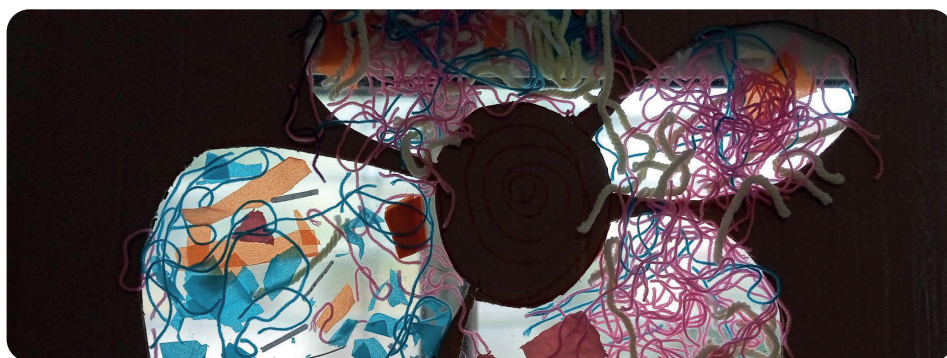
- Assurer une sécurité affective
- Favoriser la socialisation
- Revendiquer la psychomotricité libre en lien avec l'observation
- Mise en place d'ateliers pour stimuler l'imaginaire, favoriser l'éveil au sens large



*"Nous ne sommes pas les constructeurs de l'enfant, mais seulement les collaborateurs de leur construction"*

*M. Montessori*

## ■ L'EAJE est engagé au quotidien dans une démarche éco-responsable



Les professionnelles sont sensibilisées aux petits gestes du quotidien, en lien avec cette démarche. Mais pas uniquement car lors des propositions d'ateliers faites aux enfants, les familles sont sollicitées pour nous rapporter des objets divers et variés.

Nous transformons, détournons, assemblons pour créer, toucher, faire de la musique etc...

Sur l'EAJE de THUIR, nous tentons d'utiliser ce qui nous entoure, ce qui peut être repensé et donner une place illimitée à l'imagination.





**Contact et Renseignements :**

**LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS**  
 19 avenue Amiral Nabona  
 66300 Thuir

Tél: 04.68.35.34.71 / 06.16.43.79.25  
 Mail: [coordo@cc-aspres.fr](mailto:coordo@cc-aspres.fr)  
 Page Facebook : Histoire d'eux

**Ouvert les lundis après-midis de 15h30 à 17h30,  
 les mercredis matins de 9h00 à 12h00  
 & 2 samedis par mois de 9h00 à 12h00**

## ● Lieu d'Accueil Enfants-Parents "Histoire d'eux"

### Qui ?

Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) "Histoire d'eux" est un lieu de rencontre, d'écoute, de détente et de parole où sont accueillis conjointement l'enfant de moins de 6 ans et son/ses parent(s) ou l'adulte qui l'accompagne (grand-parent, oncle, tante, ...). Les futurs-parents sont également accueillis. L'accueil est libre, gratuit et anonyme.

C'est un lieu de lien social, paisible, plaisant, sécurisé et spécialement aménagé. Il permet une vie sociale dès la naissance, où chacun trouve sa place, et où la parole circule librement.

### Où ? :

Au 19, avenue Amiral Nabona – 66 300 THUIR : Au sein d'un local partagé avec le Relais Petite Enfance dans l'enceinte de la maison sociale de proximité.

### Quand ? :

- Deux samedis par mois pour un accueil convivial, anonyme et gratuit de 9h00 à 12h00 selon un calendrier que vous pouvez retrouver sur notre page facebook "Histoire d'eux".
  - Les lundis de 15h30 à 17h30
  - Les mercredis de 9h00 à 12h00

- Les fermetures : Les vacances de Noël & Le mois d'Août



## ● Association ARTEMIS

**Présentation de l'Association Artemis**  
 Avec la présence d'Emmanuel Piquemal  
 Spécialiste de l'ostéopathie depuis plus de 10 ans pour les bébés et les mamans

**Samedi 1<sup>er</sup> Avril 2023**  
 de 9h00 à 10h30  
 Dans les locaux du Lieu d'Accueil Enfants Parents  
 19, avenue Amiral Nabona 66300 Thuir

Tél : 04.68.35.34.71 / 06.16.43.79.25  
 Mail : [coordo@cc-aspres.fr](mailto:coordo@cc-aspres.fr) | Histoire d'eux

Le Lieu d'Accueil Enfant-Parent (LAEP) "Histoire d'eux" a invité l'association ARTEMIS dans les locaux du Relais Petite Enfance (RPE) avenue Nabona à Thuir pour informer les parents d'enfants de moins de 6 ans et futurs parents sur la future coopération entre la Communauté de Communes des Aspres et l'association.

ARTEMIS intervient dans le champ de la périnatalité et des thématiques sensibles comme le désir et l'arrivée de l'enfant, le rôle des parents, la préparation à la naissance, la dépression post-partum, l'épuisement parental et le deuil. L'association propose des conférences, des groupes de paroles et des ateliers gratuits qui ont vocation à orienter les parents vers un suivi adapté et les organismes compétents. Ces missions de prévention dans le domaine de la santé mentale périnatale, permettant de favoriser la relation parent-enfant, de mettre en lumière les solutions et les aides dans un réseau, font d'ARTEMIS un nouvel allié de qualité pour les professionnel(le)s du service Petite Enfance intercommunal.

## ■ PETITE ENFANCE



### Contact et Renseignements :

#### RELAIS PETITE ENFANCE

19 avenue Amiral Nabona  
66300 Thuir

Tél: 04.68.35.34.71/ 06.03.91.36.51

Mail: [rpe@cc-aspres.fr](mailto:rpe@cc-aspres.fr)

Ouvert du lundi au vendredi  
de 08h30 à 17h00

## ● Le RPE des Aspres en visite chez les Pompiers

C'est le Mardi 23/05/2023 que 17 Assistantes Maternelles de la Communauté de Communes des Aspres, deux parents et un grand père accompagnés de 42 enfants ont été reçus par la « Force Rouge » du centre de THUIR.

Merci au lieutenant David Caillaud et à son équipe pour leur accueil.

Visite des hangars et des camions...



Cette année, pas de lance à eau, restriction oblige. Collation du matin dans la cuisine d'été, séance de remise en Forme sur le parcours sportif.

Pour les remercier, enfants et adultes ont entonné la comptine "Du Capitaine des Pompiers" après avoir pu entendre la Sirène tant attendue !

Les enfants sont repartis les yeux remplis d'étoiles et avec l'envie de : Devenir "POMPIER"  
Rendez vous est pris pour l'année prochaine !



## ● Au "Relais Petite Enfance" vous trouverez

### ● Pour les assistants(es) et les enfants qu'ils/ elles accueillent

Des ateliers dans plusieurs communes du territoire : éveil sensoriel, musical, jeux libres, parcours psycho-moteur, balades dans la nature environnante. Ces rencontres rompent l'isolement et représentent de précieux temps d'échange entre ces professionnel(e)s et les enfants qu'elles accueillent.

### ● Un lieu d'information pour tous.

Les RPE, point de référence et source d'information pour les parents et les professionnels sur l'ensemble des modes d'accueil, y compris la garde d'enfant à domicile.

En tant que futur parent, il n'est pas toujours facile de trouver la solution d'accueil la mieux adaptée à son jeune enfant.

### ● Le RPE

- Informe les parents sur les différents modes d'accueil, individuels ou collectifs présents sur le territoire.
- Centralise les demandes spécifiques ou pas (horaires atypiques, accueil d'un enfant en situation de handicap) soit le Guichet Unique.

Le RPE dispose de la liste complète des Assistant(e)s Maternel(le)s agréées du territoire pour les parents souhaitant privilégier ce mode de garde. Les animatrices les accompagnent ainsi dans leur démarche administrative et les renseignent sur les aides auxquelles ils peuvent prétendre.

### ● Le RPE Propose aux Assistant(e)s Maternel(le)s

- Des opportunités d'enrichissement professionnel,
  - Une écoute, un échange et un soutien dans leurs pratiques professionnelles,
  - Une information actualisée sur leur statut, leurs droits et leurs obligations.
- Tous les services sont gratuits.



## Contact et Renseignements :

### ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

Immeuble Christian Bourquin,  
Allée Hector Capdellayre  
66300 Thuir

Tél: 04.68.53.21.87

Mail: [g.gonzalez@cc-aspres.fr](mailto:g.gonzalez@cc-aspres.fr)

Ouvert du lundi au vendredi  
de 08h30 à 17h00

## Les Accueils de Loisirs

### Les accueils de loisirs des Aspres axent leurs animations autour de 4 thèmes principaux

- L'intergénérationnel et les projets passerelles (Rencontre avec les aînés, la crèche, les assistantes maternelles, le PIJ et les adolescents...)
  - La biodiversité
  - La culture (cinéma, spectacle, conte)
  - Le développement des activités physiques

Chaque équipe d'encadrement décline dans sa structure ses activités, et organise des sorties ou des rencontres en lien avec les objectifs développés.

En fonction du projet pédagogique, mais aussi de l'âge de son public, de son environnement et des axes définis avec l'ensemble des équipes de direction. Tous proposent des activités ludiques et éducatives à tous les enfants de 3 à 10 ans.



### Le jeu au cœur de toutes nos actions :

Avec la Ligue de l'Enseignement et « les enfants du LUDE » une formation JEU / LUDOTHÈQUE est mise en place pour l'ensemble des équipes d'encadrement des accueils de loisirs de la Communauté de Communes des Aspres.

#### Avec pour objectif :

- Gérer une ludothèque dans le cadre d'un ALSH
  - Aménager des espaces propices au jeu
  - Connaître les différents types de jeux
- Expliquer l'attitude et le positionnement de l'animateur chargé d'animer et de faire vivre l'espace jeu

*"Le jeu est le travail de l'enfant, le plaisir est le moteur de son jeu. Le déplaisir en est le frein. L'enfant ne joue pas pour apprendre, mais il apprend parce qu'il joue"*

*Jean Epstein*





# le club des S'avanturiers des Aspès



Illustrations © J. Becq

## La Dynamique Sortir

Il s'agit d' une approche pédagogique qui se concentre sur l'apprentissage par l'expérience en milieu naturel. Elle est également connue sous le nom de pédagogie de la découverte et de l'aventure. Elle offre aux enfants une expérience d'apprentissage amusante, engageante, et éducative tout en leur permettant de profiter des bienfaits de la nature.

Le lieu-dit « El Tortuges » à Banyuls est leur terrain d'aventure, avec la construction de cabanes, les grands jeux, la contemplation, les jeux d'imitation, de collaboration ou de création.



## Le Projet "réduisons nos déchets pour réduire nos degrés"

Ce projet consiste en l'installation d'une plateforme de compostage, afin de réduire le volume de déchets de la cantine scolaire. Le compostage autonome en établissement s'apparente au compostage domestique pour les foyers. La cantine internalisera la gestion de ses biodéchets sur son site en se substituant à la collectivité ou à un prestataire. Le compost produit sera si possible valorisé sur le site ou dans la commune. Les enfants s'appuieront sur une démarche d'investigation scientifique basée sur le modèle OHERIC\*

\* (Observation, Hypothèse, Expérience, Résultats, Interprétation, Conclusion)

## Le club "Anti-gaspi"

Ce club culinaire, permet la préparation des gouters "zéro déchets" de l'accueil de loisirs avec les fruits restant de la cantine. Il permet aussi le réinvestissement de l'apprentissage scolaire et minimise l'écart entre la théorie et la pratique. (en multipliant, en pesant....)



## Les "Lieux Permanents d'Activités\*"

Ce sont des espaces aménagés par les animateurs-trices où l'enfant peut jouer à son rythme tout au long de la journée pendant les moments informels. ( petite voiture, sport, jeux de construction, jeux de société, création)

## les Supers Games

Ce sont des grands jeux, sur toute la journée, élaborés par les animateurs-trices, avec divers thèmes, dans le but de renforcer la cohésion et la coopération du groupe. Il s'agit de découvrir de nouveaux univers et de nourrir leur imaginaire





**Coupe du Monde de Football** avec Camille & Tony  
Création des maillots de chaque équipe.  
Les enfants se sont pleinement investis dans ce projet.

## ● Les Activités du Périscolaire de Thuir (écoles J. Jaurès et J.Ferry)

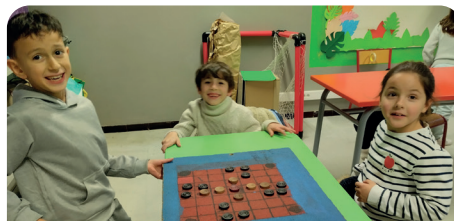


Atelier couture avec Celine



Atelier Quizz sur la biodiversité avec Sébastien  
Création de porte-clés avec Chloé

Les enfants jouent sur les ateliers de leur choix.



Dessin Kawaii avec Delphine

Action eco-citoyenne  
« La brigade du tri »,  
collecte les papiers  
après le goûter





Animation info jeunesse mercredis des métiers

## Contact et Renseignements :

### POINT INFORMATIONS JEUNESSE

Maison du Citoyen  
66300 Thuir

Tel: 04.68.53.04.14  
Mail: [pij@cc-aspres.fr](mailto:pij@cc-aspres.fr)

Ouvert du lundi au vendredi  
de 08h30 à 18h00

## Point Informations Jeunesse : De 11 à 25 ans

### Animations info jeunesse dans les collèges de Thuir et d'Elne

Chaque mois, le service jeunesse organise des animations thématiques info jeunesse dans le cadre de ses permanences.

### Animation info jeunesse mercredis des métiers

Mickaël Alonso, l'animateur info jeune a organisé dans le cadre du réseau information jeunesse du Département des Pyrénées Orientales, une rencontre entre jeunes et professionnels locaux des métiers de l'informatique. Les jeunes ont pu être informés sur des formations qualifiantes et les activités professionnelles de l'informatique. Nos remerciements à Docteur PC magasin de recyclage informatique sur Thuir, l'entreprise Informatique Services spécialisée dans la vente, conseil et maintenance réparation informatique, l'école V2I, structure de formation professionnelle, et enfin Gilles CHIROLEU, technicien en système d'information géographique à la Communauté de Communes des Aspres.



Animation info jeunes prévention harcèlement au collège de Thuir

## Accueil de Loisirs Adolescent

### Les rendez-vous des mercredis et des samedis

Animations apprentissage skate sur le skate parc de Tresserre et le pump track de Banyuls dels Aspres. Sortie spéléo à la découverte de grottes à Corbère les Cabanes.



Jeu sur l'environnement



Rdv des mercredis Animation au skate parc de Tresserre



Rdv des mercredis au Pump Track Banyuls dels Aspres

Informations à suivre sur notre réseau social:  
Facebook Points Jeunes des Aspres



Rdv des mercredis Sortie spéléo à Corbères les Cabanes



Rdv des samedis Animation St Jean Lasseille

## Sorties et grand jeu des vacances

Les sorties 11 – 13 ans et 14 -17 ans à la neige et grand jeu de piste à Tordères.



Sortie neige 14 - 17 ans Trottinette

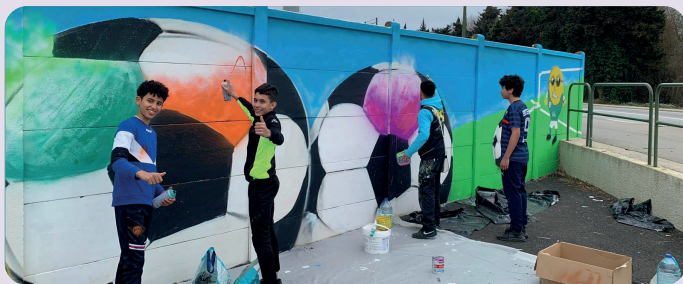


Animation course d'orientation à Tordères



Aux étangs de Peyriac sur Mer dans l'Aude

## RUBRIQUE ACTION CITOYENNE



### Chantier fresque au stade

Un groupe de jeunes de Thuir s'est mobilisé pour continuer la décoration des murs extérieurs du stade de Thuir. Les jeunes ont été valorisés par l'organisation d'un séjour au ski au centre UDSIS des Angles.



### Création d'un jeu de piste Géocaching sur Thuir

Le service jeunesse des Aspres a été retenu par l'association Tram 66 pour créer un jeu de piste géocaching sur la ville de Thuir afin de sensibiliser les publics sur les enjeux du réchauffement climatique. 12 jeunes du territoire se sont portés volontaires pour y participer. Ce projet est piloté par Mickael Dejoye, Directeur de l'accueil de loisirs adolescents, de Romain Llapasset animateur environnement à Tram 66 et d'Alice Melin, animatrice stagiaire sur le projet Atlas de la biodiversité éducation à l'environnement.



### Rubrique junior association jeunes des Aspres

Le groupe de la junior association a réalisé aux dernières vacances d'hiver leur projet de séjour culturel à Séville. Une restitution vidéo du séjour très riche en aventures et découvertes culturelles a été présentée en présence de Chantal Delgado, vice Présidente de la Communauté de Communes des Aspres en charge de la jeunesse et de l'enfance.



### Action citoyenne environnement

Un groupe de jeunes du territoire intercommunal a été accompagné par Fathia, animatrice jeunesse à la préparation et l'animation d'un jeu de pistes dans la commune de Tordères.

## PRINTEMPS des Familles

Du 2 Avril au 5 Mai 2023



### Le Printemps des familles

9 actions d'animation collective  
25 Partenaires institutionnels et associatifs  
Plus de 300 Familles

Cette année, le Printemps des Familles, action événementielle de soutien à la parentalité, portée par les élus et les professionnels des services d'accueil aux familles de la Communauté de Communes des Aspres, a rassemblé plus de 300 parents et plus de 500 enfants sur neuf animations collectives différentes déployées sur les communes du territoire : **Banyuls Dels Aspres, Fourques, Villemolaque, Tordères, Tresserre, Trouillas et Thuir.**



La thématique de l'action Parentalité invite les familles et les professionnels des services à renforcer les liens, à se rencontrer sous un autre angle. Pour mettre en œuvre la programmation du Printemps des Familles durant le mois d'avril, les services Petite-Enfance, Enfance et Jeunesse, sous le pilotage de Chantal Delgado, vice présidente des Services aux Familles, se sont entourés de leurs nombreux partenaires pour offrir aux familles un temps de convivialité, de découvertes ludiques et de reconnexion avec la nature.



Les acteurs impliqués des Communes des Aspres, de la CAF, de la MSA, de la Protection Maternelle Infantile, de la Maison Sociale de Proximité, de la Mission Locale Jeunes, du collège Moreto de Thuir, de l'Atlas de la Biodiversité Communale de Thuir, du service de Prévention Déchets, de la Médiathèque Départementale, du Comité Départemental du Sport en Milieu Rural avec son MobilSport et de l'Office Français de la Biodiversité se sont alliés avec les diverses associations et intervenants de qualité pour animer des ateliers de jeux partagés entre enfants et parents, pour faire vivre un moment de détente et d'échanges en famille.



## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



### Validation de la convention-cadre Petites Villes de Demain Aspres-Thuir

Le 6 avril dernier s'est tenu le comité de pilotage du programme « Petites Villes de Demain » Aspres-Thuir dont l'objectif est de dynamiser la ville centre - à savoir Thuir - pour améliorer la qualité de vie des habitants et maintenir l'attractivité du territoire.

Un an après le lancement de la démarche, cette réunion fut l'occasion de présenter les axes stratégiques et le plan d'actions du territoire et d'échanger avec l'ensemble des partenaires sur le périmètre de l'Opération de Revitalisation de Territoire\* (ORT).

Cela a donné lieu à la validation de la convention-cadre PVD valant avenant à l'ORT préalablement signée en 2020 entre la Communauté de communes des Aspres, la commune de Thuir, l'Etat, l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et le Département.

Ainsi, ce sont plus d'une cinquantaine d'actions qui sont prévues sur la période 2022/2026 pour répondre au mieux aux besoins des habitants des Aspres : cadre de vie, environnement, habitat, commerces et services de proximité, mobilité, énergie, santé, culture, sports et loisirs, etc.



#### L'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) en quelques mots !

L'ORT vise une requalification d'ensemble d'un centre-ville dont elle facilite la rénovation du parc de logements, de locaux commerciaux et artisanaux, et plus globalement le tissu urbain, pour créer un cadre de vie attractif propice au développement à long terme du territoire.



L'ORT se présente comme une large palette d'outils et confère des nouveaux droits juridiques et fiscaux, notamment pour :

- renforcer l'attractivité commerciale en centre-ville grâce à la mise en place d'une dispense d'autorisation d'exploitation commerciale et la possibilité de suspension au cas par cas de projets commerciaux périphériques ;
- favoriser la réhabilitation de l'habitat par l'accès prioritaire aux aides de l'Anah et l'éligibilité au Denormandie dans l'ancien ;
- faciliter les projets à travers des dispositifs expérimentaux comme le permis d'innover ou le permis d'aménager multi-site ;
- mieux maîtriser le foncier, notamment par le renforcement du droit de préemption urbain et du droit de préemption dans les locaux artisanaux.

# AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



## Renforcement de l'aide à la rénovation des logements privés

Le Département des Pyrénées-Orientales relance pour les trois prochaines années - de 2023 à 2025 - son Programme d'Intérêt Général « Mieux se loger 66 » qui a pour objectif de venir en soutien technique et financier lors de la réalisation de travaux de rénovation dans le parc privé de logement pour les propriétaires occupants, les propriétaires bailleurs et les syndicats de copropriétés (sous condition de ressources).

**MIEUX SE LOGER 66**

Qui peut bénéficier des aides ? \*

- Le propriétaire occupant ←
- Le propriétaire bailleur ←
- Les syndicats de co-propriétés ←

\* sous conditions de ressources

ATTENTION  
Les travaux ne doivent pas commencer avant le dépôt du dossier de subvention

Où s'adresser ?

**SOLIHA**  
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT  
PYRÉNÉES ORIENTALES

Permanences tous les jours de 9h à 12h (sauf le mercredi)  
04 49 24 01 58  
mieuxseloger.66@solih.fr

LES PARTENAIRES

L'AGENCE NATIONALE DE L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (ANAH) DES PYRÉNÉES-ORIENTALES  
04 68 28 13 09 - 0 800 800 200  
anah-pyrenees-orientales.gouv.fr

Rénov'Occitanie  
RENOV'OCCEITANIE  
04 68 85 19 19  
info-renovationcd66.fr

adil  
Agence Départementale d'Information sur le Logement  
04 68 52 00 00  
www.adil66.org

leDépartement66.fr

Afin de renforcer cette action portée par le CD66 et animée par l'opérateur Soliha 66, la Communauté de Communes des Aspres a décidé d'apporter une subvention complémentaire aux dossiers retenus par le Département. Ainsi c'est une enveloppe de 50 000 € par an sur trois années qui a été votée par le conseil communautaire pour aider la rénovation des logements privés sur le territoire.

**Vous avez un projet de rénovation de votre logement ?  
Que ce soit des travaux lourds, d'adaptation  
ou encore de rénovation énergétique...  
Que vous soyez propriétaires occupants ou bailleurs...**

**Contactez SOLIHA**

au 04.49.24.01.58 ou par mail à [mieuxseloger.66@solih.fr](mailto:mieuxseloger.66@solih.fr)  
et prenez rendez-vous lors de leurs permanences  
à la Maison France Services de Thuir

## D'autres partenaires à votre disposition !

Le Guichet Rénov'Occitanie Pays catalan destiné aux propriétaires privés qui souhaitent réaliser des travaux de rénovation énergétique, installer des énergies renouvelables et réduire la facture énergétique de leur logement : 04 68 85 82 19 - [info-renovation@cd66.fr](mailto:info-renovation@cd66.fr)



L'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement (ADIL 66) qui apporte une information complète, neutre, personnalisée et gratuite sur toutes les questions du logement : 04 68 52 00 00 - [contact@adil66.org](mailto:contact@adil66.org)



## • De nouveaux projets en faveur de la transition énergétique et écologique

Au-delà des politiques ambitieuses et solidaires sur les thématiques des déchets, de l'eau et de l'assainissement, la Communauté de Communes des Aspres s'engage dans de nouveaux projets en faveur de la transition énergétique et écologique dans le cadre de son Plan Climat Air-Énergie Territorial\* (PCAET).

En lien avec l'orientation stratégique « Vers un territoire producteur de sa propre énergie » du PCAET et suite à l'installation d'une chaufferie bois énergie pour le bistrot de Pays d'Oms, la Communauté de Communes des Aspres poursuit son engagement en faveur de la production d'énergie renouvelable. Ainsi, une étude de faisabilité est en cours de réalisation pour la **mise en place d'un réseau de chaleur bois énergie sur la commune de Thuir**. Ce dernier pourrait chauffer une vingtaine de bâtiments publics et privés ayant d'importantes consommations annuelles et serait alimenté par du bois de proximité issu de la gestion durable des forêts afin de favoriser les emplois locaux sur la filière bois. Affaire à suivre...

Sur la thématique de la mobilité pour répondre à l'orientation « Vers une mobilité organisée et partagée » du PCAET, la Communauté de Communes des Aspres - sous l'égide du Pays Pyrénées Méditerranée et en partenariat avec les trois autres intercommunalités qui le composent - lance **l'élaboration mutualisée d'un schéma directeur cyclable** sur 2023/2024. Financé par l'ADEME, ce schéma a pour but d'étudier les flux de déplacements, les freins à l'usage du vélo et les possibilités de développement pour établir un programme d'action pluriannuel visant la création de pistes cyclables, l'implantation de mobiliers urbains adaptés ou encore des actions de sensibilisation. Une concertation citoyenne sera organisée à ce sujet.

### • Le PCAET

Le PCAET est un outil à la fois stratégique et opérationnel qui vise localement à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), à promouvoir la sobriété énergétique, à développer les énergies renouvelables (EnR), à améliorer la qualité de l'air, à préserver l'environnement et à adapter le territoire face au changement climatique.

Voté en 2020, les objectifs et le plan d'action du PCAET de la CCA sont fixés jusqu'en 2026. Afin de faire un point d'avancement et d'éventuellement réorienter les opérations à mener, une évaluation à mi-parcours va être réalisée dans le courant de l'année 2023. Nous vous tiendrons informés du bilan obtenu et des perspectives...



# ■ DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



## ● Inventaire des ZAE du territoire

La Loi Climat et Résilience du 22 août 2021\* demande aux collectivités territoriales la réalisation d'un inventaire de leurs zones d'activités économiques (ZAE). La Communauté de Communes travaille actuellement sur la mise en place de cet outil qui a vocation à faciliter l'identification et l'aménagement **du foncier économique** afin d'accueillir des projets dans le respect des objectifs nationaux de lutte contre **l'artificialisation des sols**, en complémentarité des dispositifs locaux existants.

Cet inventaire doit comporter pour chacune des zones d'activités les éléments suivants :

1. Un état parcellaire des unités foncières avec la surface et le propriétaire,
2. L'identification des occupants,
3. Le taux de vacance fiscale.

De plus, l'Article L318-8-2 prévoit également, la mise en place d'une consultation auprès des acteurs de ces zones. Cette exigence est demandée pour le 21 août 2023.



\* La loi climat du 22 août 2021 relie la stratégie nationale de la recherche avec la stratégie nationale bas-carbone. Cela signifie que l'ensemble des marchés et des commandes publiques devront s'aligner sur des critères dits écologiques.

## ● Aides aux entreprises : réactivation du fonds L'OCCAL



La Région a débloqué 10M€ au total pour soutenir le commerce de proximité en zone rurale et plus précisément un fonds d'urgence de 4M€ pour soutenir les artisans boulangers-pâtisseries les plus impactés par la crise énergétique et implantés en zone rurale, via la réactivation du **dispositif L'OCCAL**. Une cellule de veille a déjà été mise en place par le réseau consulaire pour identifier les artisans les plus touchés, et assurer un accompagnement sur mesure et réactif.

L'aide régionale permettra de régler le reste à charge de la facture des boulangers-pâtisseries après déduction des aides de l'État, à hauteur de 50% maximum pour ceux situés dans les communautés de communes. Plafonné à 2000€, ce dispositif régional sera effectif jusqu'au 30 juin 2023 « Pour toute information, les artisans et commerces de proximité peuvent **contacter le numéro vert suivant : 0 800 31 31 01** »

La Communauté de Communes a décidé de se positionner pour accompagner le dispositif de la Région à hauteur de 50% de sa participation, soit un maximum de 1000€ par entreprise éligible.

Pour toute information : service développement économique : 06.46.57.28.72

## ● "Osons la mixité en entreprise"

La Communauté de Communes des Aspres était partenaire de l'Événement «Osons la mixité en entreprise» porté par l'IRASS (Institut de Recherche Action en Sociologie Sémiotique et Communication) qui s'est tenu récemment aux Caves Byrrh. Cette soirée placée sous le signe de la convivialité a rassemblé les entreprises du territoire Pays Pyrénées Méditerranée.



Organisé en partenariat avec l'IRASS, le Pôle Emploi de Céret, la CCI, les Communautés de Communes du Vallespir, des Aspres, des Albères, de la Côte Vermeille Ilibérís et le campus des métiers et des qualifications TLCCG, cet événement a proposé des temps d'échanges entre entreprises et acteurs du développement et de l'accompagnement sur les questions d'égalité femmes-hommes sur le territoire .

L'objectif de cette manifestation fut d'aborder les enjeux de la mixité :

- Résoudre la problématique de pénurie de main d'œuvre
- Mieux utiliser les potentiels des deux sexes
- Contrer les stéréotypes assignant un sexe à un métier
- Faire évoluer l'image des métiers
- Favoriser l'attractivité des entreprises
- Forger une meilleure image de sa marque employeur

Des conférences introductives ont permis ainsi d'aborder les enjeux sociologiques, économiques, managériaux et les dispositifs existants pour répondre à plus d'égalité professionnelle.

Ces conférences ont été suivies d'ateliers thématiques : les bonnes pratiques afin de les essayer, le recrutement et la mobilité interne qui sont de bons révélateurs de l'engagement d'une entreprise en faveur de l'égalité hommes/femmes.

Cette manifestation a bénéficié du soutien de la Région Occitanie et de la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité Pyrénées-Orientales.

## ● Signature de la convention Groupement Fermé (GFU) d'Utilisateurs Numérique 66



Le Département des Pyrénées Orientales a lancé les travaux du Réseau d'Initiative Publique très haut Débit "Numérique 66". Au regard de la convergence des objectifs techniques et fonctionnels des collectivités territoriales et EPCI, ainsi que du niveau de compétences et de technicité requis, une action concertée était nécessaire entre le Conseil Départemental et les EPCI.

Il a donc été opportun de créer un Groupement Fermé d'Utilisateur (GFU) afin de coordonner sur le territoire départemental, les systèmes numériques, les services digitaux et les dispositifs de gestion et de traitement des données, à coût optimal dans une démarche partenariale.



## Contact et Renseignements :

**CAVES BYRRH**  
Boulevard Violet  
66300 Thuir

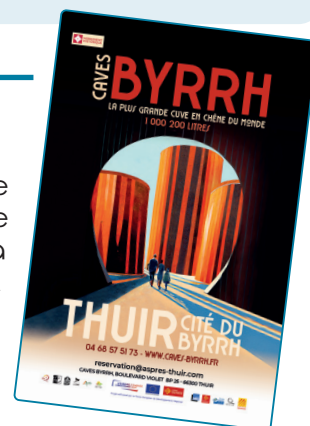
Tél : 04.68.53.45.86  
Mail: [contact@aspres-thuir.com](mailto:contact@aspres-thuir.com)  
Web : [www.caves-byrrh.com](http://www.caves-byrrh.com)

Ouvert du mardi au samedi  
de 09h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00

## • Caves BYRRH

### • Nouvelle documentation

Nouvelle documentation : Le nouveau dépliant 2023 des Caves BYRRH se tourne vers le futur !! Après deux années de crise sanitaire et une année tronquée par le terrible incendie. Nous avons envie de changement ! C'est chose faite, grâce à notre partenariat avec Graphic 66, qui laisse parler son côté artistique moderne tout en gardant la part de vintage, ADN de nos belles Caves. Nous espérons que ce nouveau dépliant vous plaira autant qu'à nous.



### • BE-HERE

Samedi 22 Avril, les Caves BYRRH ont déménagé à Bruxelles, pour célébrer les 100 ans de l'ancien entrepôt BYRRH, désormais rénové en village durable. Nous sommes fiers d'avoir représenté notre site touristique lors de cette journée festive ! Affiches, archives, projection de film et dégustations étaient à l'honneur ce jour-là. Et surprise : une petite exposition est restée installée pendant 3 semaines supplémentaire dans les locaux de BE-HERE Bruxelles ! On a parlé de nous... une fois.



### • EXPOSITION AU CHÂTEAU DE ROYAL DE COLLIOURE

De Mi-Juin à Fin Aout les caves Byrrh s'invitent à Collioure. En effet ce seront pas moins de 8 salles du quartier de garnison qui seront consacrées à cette incroyable histoire familiale.

### • Les Ateliers CUISINE !

Le programme des ateliers de pâtisserie et des afterworks de cuisine continue jusqu'à fin Juin.

Les dernières dates sont encore disponibles... Une petite pause sera de rigueur cet été, afin de vous concocter un programme 2023-2024 toujours plus gourmand pour la rentrée !

Informations et réservations  
au 04 68 53 45 86  
sur [www.caves-byrrh.fr](http://www.caves-byrrh.fr)



## ■ Label Tourisme et Handicap : L'accessibilité pour tous !

Malgré l'incendie de l'an passé, qui a condamné notre ascenseur permettant aux personnes à mobilité réduite de faire la visite, nous sommes actuellement au cœur des démarches pour ré-obtenir le label Tourisme et Handicap – mental et auditif. Aménagements spécifiques, facilité à la visite et à la compréhension de lieux, sécurisation... sont en cours. L'audit approche, afin que nous puissions, à nouveau, obtenir cette marque qui nous tient tant à cœur.

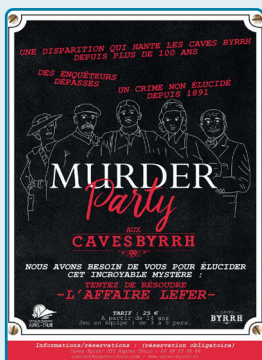
## ■ Les Animations Numériques des Caves BYRRH



### ■ Murder Party

La Murder Party vous permettra de découvrir ou redécouvrir les caves de façon ludique.

Nous vous attendons donc pour venir résoudre l'enquête jamais résolue qui hante nos caves et Thuir depuis 1891!! Venez nous aider à comprendre grâce à votre sens de l'analyse ce qui est arrivé à un ingénieur des Caves Byrrh il y a plus de 100 ans.



Sessions plusieurs jeudis par mois à 18h45 !

### ■ Escape Game



Les participants seront réunis en équipes autour d'une tablette numérique et devront débloquer les énigmes et sauver nos cuves !

Communication et sens de l'analyse au sein des équipes seront nécessaires pour réussir à sauver les Caves d'une catastrophe imminente !

Sessions plusieurs mardis  
par mois à 18h45 !

Informations et réservations  
des animations numériques  
au 04 68 53 45 86 sur [www.caves-byrrh.fr](http://www.caves-byrrh.fr)  
Tarif : 25€/pers A partir de 14 ans.  
De 3 à 5 personnes par équipe

## ■ LES SÉMINAIRES D'ENTREPRISES AUX CAVES BYRRH



Les caves BYRRH continuent d'accueillir de nombreux événements d'entreprises tout au long de l'année : Réunions de travail, animations Team-Building, cocktails, soirées. nous accueillons toute l'année des entreprises locales et d'autres venues de toute la France. Dernier exemple en date avec récemment le séminaire d'une grande entreprise, qui a réuni à Thuir tous ses directeurs de la Région Occitanie. Au programme, réunions de travail dans les locaux de l'Institut Régional de Sommellerie, réunion plénière au théâtre des Aspres, animation dans les Caves et cocktail d'înatoire au pied de la plus grande cuve en chêne du monde! Il est enfin intéressant de noter que sur tous les séminaires organisés aux Caves Byrrh, nous vendons à nos clients les vins des Aspres de notre boutique, qui vont accompagner les cocktails et les repas assis

### Informations et réservations

04 68 53 45 86 / [contact@aspres-thuir.com](mailto:contact@aspres-thuir.com)  
sur [www.caves-byrrh.fr](http://www.caves-byrrh.fr)

### ■ Bourse d'échange de Documents

Cette année encore, l'Office de Tourisme a répondu présent à la Bourse d'Échange de Documents des Pyrénées Orientales. C'est le RDV des professionnels du tourisme, afin de faire passer la documentation du territoire des Aspres à tout le département. Elle a eu lieu le 24 Mars et a été un véritable moment de partage et d'échange. La saison touristique est lancée !





## Contact et Renseignements :

**OFFICE DU TOURISME  
INTERCOMMUNAL  
ASPRES-THUIR**

Boulevard Violet 66300 Thuir

Tél : 04.68.53.45.86

Mail: [contact@aspres-thuir.com](mailto:contact@aspres-thuir.com)

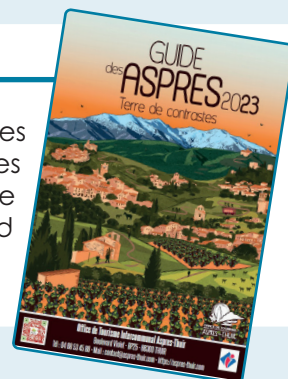
Web : [www.aspres-thuir.com](http://www.aspres-thuir.com)



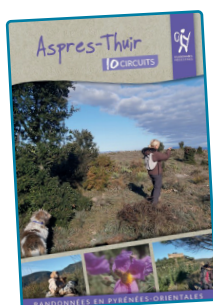
## • Nouvelle Communication 2023

Début de saison rime avec... nouveaux dépliants ! Pour cette année 2023, le plan des Aspres, le guide des randonnées et visites patrimoniales, le guide du Toutourisme et les guides d'accueil sont ré-édités ! Nous les voulions en accord avec la charte graphique que nous suivons depuis deux ans et que nous adorons car elle nous paraît en accord avec les couleurs des Aspres et représente son dynamisme !

### • Deux nouvelles brochures font leur apparition



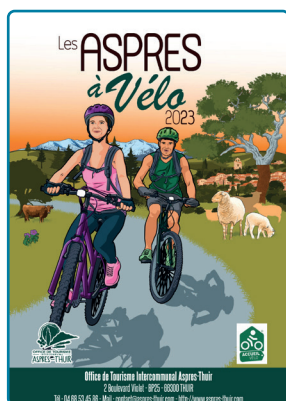
#### • Le guide des sentiers de randonnées :



A ce jour, nous comptons sur le territoire des Aspres, 10 sentiers de randonnées balisés. Il nous a semblé intéressant de regrouper toutes les fiches de randonnées dans un même guide afin d'offrir aux touristes et aux locaux, l'idée de parcourir au fur et à mesure notre territoire.

Ce guide présente donc les 10 tracés des randonnées, avec les recommandations nécessaires avant d'entamer toute randonnée, la charte des randonneurs, les points du patrimoine à ne pas manquer, avec des photos de notre environnement naturel ou architectural qui donnent envie de s'engager et d'emprunter ces sentiers.

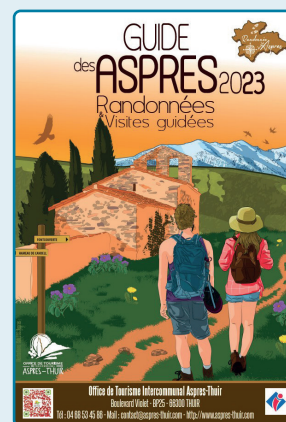
#### • Le guide des Aspres à Vélo :



Suite à l'obtention du label «Accueil Vélo» dont nous sommes fiers, nous avons créé ce petit document de quelques pages, résumant les différentes boucles et voies vertes sur le territoire des Aspres, mais aussi les bonnes pratiques et des conseils. Notre souhait étant de développer toujours plus la mobilité douce sur notre joli territoire, nous mettons tout en œuvre pour que les sentiers et boucles cyclo se multiplient !

### • Un nouveau programme pour les randonnées et les visites guidées pour les communes des Aspres

L'office de Tourisme Intercommunal Aspres Thuir édite un guide des Aspres pour ses randonnées guidées et ses visites guidées sur les communes de notre territoire.



A partir du 4 mai 2023, date de la première randonnée jusqu'au 26 octobre, date de la dernière visite guidée, un large panel est proposé :

- Randonnées guidées autour de l'environnement patrimonial ou naturel à La Prade de Thuir, à partir de la chapelle Fontcouverte de Caixas, autour du vignoble comme à Terrats, ou sur les pas des templiers à Trouillas, Tresserre ou Villemolaque ...
- Randonnées commentées autour du Patrimoine et évidemment des visites guidées des communes des Aspres afin de découvrir tous les secrets cachés derrière nos pierres.

**Attention il est préférable de réserver  
au 04.68.53.45.86  
ou sur [contact@aspres-thuir.com](mailto:contact@aspres-thuir.com)  
ou [www.aspres-thuir.com](http://www.aspres-thuir.com)**

## Les Randonnées



Nos randonnées dans les Aspres remportent un vif succès comme en témoignent les téléchargements sur l'application <https://rando66.fr/>, sur les 7 randonnées publiées, 6 se trouvent dans le top 10 des plus consultées.

### Deux nouveaux sentiers

Commune de Caixas : EL CAMI DE CAIXAS  
2h00 - 8km – dénivelé : 350m  
facile au départ de l'Eglise de Fontcouverte.

Ce sentier traverse des paysages laissés à l'état brut où l'on peut croiser des animaux sauvages ; ce sentier domine la plaine, les collines, les correcs.

Au départ, la vue se perd vers le massif des Albères, la plaine et plus loin la mer.

A mi-chemin, notre regard croise le Canigou et ses contreforts ; au retour, c'est au contraire une évasion vers les Corbières.

La végétation est variée avec des influences méditerranéennes où le thym, les cistes ont trouvé une terre d'accueil sur ces sols calcaires formant la garrigue alors que certains versants sont plantés de conifères. L'olfactif s'invite et accompagne les sens auditifs et visuels.

Commune de Fourques : SUR LES CHEMINS DE TÀPIES  
2h30 - 9.751 km- dénivelé : 38 m  
facile au départ de la Cave Coopérative Terrassous

Cette randonnée retrace le passé viticole du village et également son passé architectural : le patrimoine est riche par le nombre d'édifices (Chapelle Sant Vincenç, cellera, église et ermitage, maisons avec avant-toits peints appelés génoises, frises sur les avant-toits) et par la variété des paysages dessinés par les mains de l'Homme pour que la vigne donne le meilleur d'elle-même.

Le sentier de randonnée slalome dans le village, ses ruelles protègent le promeneur de la canicule et de la tramontane. A l'extérieur du village, la lumière est belle et invite à déambuler par ce sentier pour apprécier la diversité de la flore méditerranéenne. Au loin, la ligne des Albères plonge dans la Méditerranée ; en face le Canigou, « Montana regalada» veille sur la plaine et son piémont.

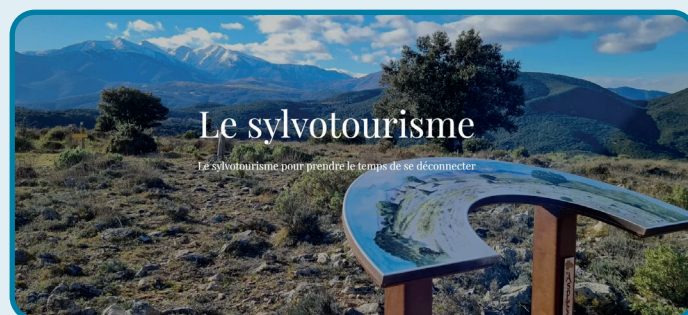
### L'Office de Tourisme Intercommunal Aspres Thuir étudie un projet de deux nouveaux sentiers boucle :

- Un premier qui concerne les communes de Passa, Tresserre et Villemolaque pour une durée de 2 heures 30 sur une distance de 9 kilomètres ;
- Le second sera consacré aux communes de Calmeilles, Oms et Montauriol sur une distance de 22 kilomètres, lui-même scindé en 3 parties : Calmeilles-Montauriol ; Oms-Montauriol ; Calmeilles-Oms

## Sylvotourisme

Depuis 2 ans, l'Office de Tourisme Intercommunal Aspres Thuir a démarré une action en sylvotourisme avec cinq prestataires motivés par la mise en tourisme de la forêt.

Porté par les Bains de forêt ou la sylvothérapie, il est intéressant de voir que l'écosystème forestier attire de plus en plus, avec des initiatives variées pour les visiteurs. Un enjeu intéressant pour notre destination à densité forestière ainsi que pour les propriétaires privés ou publics qui peuvent ainsi imaginer de nouvelles offres et des retombées économiques.



### La forêt, source de bien-être

C'est LE sujet du moment ! Les bains de forêt sont tendances. Il faut y voir un nom assez générique sur les différentes propositions d'accompagnateur.rice.s spécialisé.e.s, de thérapeutes, de personnes diplômées qui proposent des activités de bien-être en forêt. L'objectif est la lutte contre le stress, la recherche d'un bien-être psychique.

Et chaque individu trouvera son activité (marcher pieds nus, toucher la mousse, faire du yoga, écouter des contes liés à la forêt, connaître l'origine d'une forêt par son histoire ...).

Un site a été créé pour rassembler toutes ces activités, il est en ligne depuis peu : [www.sylvo-tourisme.fr](http://www.sylvo-tourisme.fr).

Nous vous en parlerons très prochainement



### Contact et Renseignements :

#### SERVICES TECHNIQUES

Immeuble Christian Bourquin,  
Allée Hector Capdellayre  
66300 Thuir

Tél: 04.68.53.21.87  
Mail: [contact@cc-aspres.fr](mailto:contact@cc-aspres.fr)

## ■ Réservoir de Fourques

La construction du réservoir de FOURQUES est préconisée dans les conclusions du Schéma Directeur d'Eau Potable (SDAEP approuvé par le Conseil Communautaire le 30 mars 2017) qui définit, à l'horizon 2040, les conditions de fonctionnement du service public d'eau potable de la CCA.

### Sa construction a été rendue nécessaire pour :

- Disposer d'une autonomie suffisante – la capacité du réservoir existant (300m<sup>3</sup>) étant trop faible,
- Optimiser des temps de pompage des forages,
- Anticiper l'évolution des besoins en fonction du développement du territoire,
- Fiabiliser la distribution de l'eau potable pour les 10 communes qui en dépendent à titre principal (FOURQUES, TORDERES, LLAURO, OMS, CALMEILLES, MONTAURIOL, PASSA, TRESSERRE, VILLEMOLAQUE, SAINT JEAN LASSELLE) et pour les 10 autres qui peuvent en bénéficier en secours.

Le nouveau réservoir de Fourques sera, comme l'actuel, alimenté par les forages de Terrats Canterrane et Flibis de Fourques et permettra également de moderniser et simplifier la distribution d'eau potable d'une partie de la commune de Fourques (désaffectation des bâches du cimetière obsolètes) et du pompage vers Tordères et au-delà.

Pour réaliser cette construction, la Communauté de Communes des Aspres a fait l'acquisition du foncier nécessaire tant pour l'implantation du réservoir que pour les canalisations de liaison avec les ouvrages existants.

### ■ Point particulier



Le SDAEP prévoyait un réservoir d'une capacité de 1 500m<sup>3</sup> permettant à la fois de combler le déficit de stockage existant et de prendre en compte le développement du territoire. Les premières études d'implantation indiquaient la nécessité de construire le réservoir sur remblai afin de l'amener à la « bonne » altimétrie. Au regard de l'emprise foncière disponible, de l'esthétique finale et des difficultés de mise en œuvre des remblais, le choix a été fait de construire un réservoir au sol, augmentant ainsi sa hauteur de voile et sa **capacité de stockage à 2 750m<sup>3</sup>**.

La capacité de stockage sera donnée par deux cuves circulaires imbriquées pouvant être isolées l'une de l'autre pour notamment les opérations d'entretien.

#### Maitre d'œuvre : ENTECH Ingénieurs Conseils Entreprises de Travaux :

- Construction du réservoir : Groupement SOLÉ (Mandataire) / RAZEL-BEC (Génie Civil) / SAUR France (Équipements)
- Réseaux de liaison entre ouvrages : FABRES Frères  
Géotechnique : GINGER CEBTP  
Contrôle Technique : DEKRA  
Coordinateur Sécurité : SOCOTEC



## • Victoire de l'investissement local

L'Association des Maires, des Adjointes et de l'Intercommunalité des P.O et la délégation P.O de la Fédération des Travaux Publics ont décidé, comme chaque année, au travers d'un concours départemental, de mettre en valeur les réalisations des communes et des entreprises au service de la qualité de vie des habitants.

La construction du réservoir de FOURQUES (en cours de construction) a obtenu la victoire pour **le prix récompensant l'investissement local**.

Ce prix a été décerné en marge du Salon des Maires, des Élus Locaux et des Décideurs Publics qui s'est déroulé au Parc des Expositions de Perpignan les 30 et 31 mars 2023.



## • Départ du Directeur des Services Techniques

Thierry Blot, Directeur des services techniques a récemment quitté le poste qu'il occupait depuis 15 ans au sein de la collectivité.

Depuis 2008, Thierry Blot a joué un rôle clé dans la gestion et la coordination des différentes activités liées aux services techniques de la Communauté de Communes des Aspres. Son expertise et son dévouement ont permis d'assurer le bon fonctionnement des opérations, en veillant à la qualité des services fournis.

Il a pris la décision de relever de nouveaux défis et d'explorer de nouvelles opportunités professionnelles.

La Communauté de Communes des Aspres lui exprime sa reconnaissance pour son travail de qualité et son sens du service public. Ses contributions ont été précieuses et ont participé à la réussite globale des projets de la collectivité.

Les élus et le personnel de la Communauté de Communes des Aspres lui adressent leurs meilleurs vœux de réussite dans ses futurs projets et lui souhaitent beaucoup de succès dans ses nouvelles missions.



## • Une Nouvelle Directrice des Services Techniques rejoint la Collectivité



Laure CALVET, vient de rejoindre la Communauté de Communes en qualité de nouvelle directrice des services techniques.

Avec plusieurs années d'expérience dans le secteur, Laure CALVET apporte une expertise approfondie et une solide expérience à son nouveau rôle. Elle a occupé plusieurs postes de direction dans des collectivités du territoire des P.O où elle a démontré sa capacité à gérer efficacement les opérations et à conduire des équipes.

En tant que directrice des services techniques, elle sera responsable de la gestion stratégique et de la coordination des différentes activités liées aux services techniques. Son objectif sera de garantir la qualité des services fournis, d'optimiser les processus opérationnels. Elle sera un atout précieux pour le développement des projets de la collectivité.

# ■ GESTION DES DÉCHETS



## Contact et Renseignements :

### CENTRE TECHNIQUE

Route de Castelnou

Tél: 04.68.66.59.61

Mail: [dechets@cc-aspres.fr](mailto:dechets@cc-aspres.fr)

Ouvert du lundi au vendredi

de 08h00 à 12h00

et de 14h00 à 17h00

## ● Eco-Exemplarité des Services de la CCA

La Communauté de Communes des Aspres formalise son engagement à devenir éco exemplaire dans la gestion et la prévention de ses propres déchets et plus généralement en matière d'achats et de comportements responsables. Parmi les actions d'éco-exemplarité, l'axe de réduction et d'optimisation de la gestion des déchets des Services de la Communauté sont sujets à de nombreux exemples.

Découvrez ici quelques actions mises en place dont les principales ambitions sont de :

- Valoriser les bonnes initiatives et pratiques responsables des services,
- Les inciter à s'engager dans une démarche d'amélioration continue, en renforçant leurs actions « soutenables »,
- Initier l'échange d'expériences

### ● Service Gestion des Déchets

Les bouteilles d'eau : Depuis 1960 nous consommons de l'eau en bouteille. Dans les années 90 le plastique « PET » (Polyéthylène Téréphtalate) apparaît et révolutionne les matériaux de l'époque avec sa légèreté, sa résistance, sa neutralité en toxine et sa recyclabilité. Depuis, plus de 310 000 tonnes de bouteilles plastiques en PET sont produites en France chaque année et 1 seule bouteille d'1L émet autant d'émissions de CO2 que 3 500 litres d'eau du robinet.



### ● Action de la CCA :

Depuis près de 20 ans les rieurs de la Communauté de Communes ont utilisé des bouteilles en plastique à un rythme pouvant atteindre 1 bouteille/jour/agent. Au total, plus de 3000 bouteilles étaient utilisées et jetées chaque année. Plus de 100 Kg de bouteilles étaient recyclées et transformées en ours en peluche, couette, plastique recyclé ... Mais la CCA est passée au niveau supérieur : le 0 déchet. L'année dernière tous les agents du service ont reçu une gourde CCA de 33cl et la production de déchets de bouteilles en plastique est tombée à 0 par an.

### ● Service Restaurations Scolaires



Les restrictions en eau et sécheresse : L'eau se fait rare dans les Pyrénées-Orientales ! La sécheresse et les mesures de restrictions sur l'usage de la ressource en eau se prolongent. Sur les 200mm attendus dans la plaine du Roussillon cet hiver seuls 50 mm sont tombés. L'arrêté préfectoral de mai 2023 stipule que Thuir est en Alerte Crise au niveau des mesures de restrictions pour les eaux souterraines et pour les eaux superficielles et cela touche tout le monde : agriculteur, particuliers et même vos enfants.

### ● Action de la CCA :

Depuis fin 2021, la classe ULIS de l'école Jean-Jaurès entretient un petit jardin pédagogique dans sa cour de récréation. Malheureusement ils sont eux aussi touchés par le manque de ressources en eau alors ils ont trouvé une solution ingénieuse en partenariat avec la cantine de la CCA. Après chaque repas à la cantine l'eau non utilisée des carafes est récupérée et stockée près du jardin à l'école. Ce système permet à la cantine de revaloriser environ 30 L d'eau par jour tout en permettant aux enfants de voir leur projet se réaliser.



## ● Service Maison France Services

**L'impact du numérique :** Le numérique a un impact environnemental et social important sur notre planète. L'étape la plus conséquente est la fabrication qui représente plus de 70% de l'impact carbone d'un ordinateur portable de 2kg (~123 kgs eq CO<sup>2</sup>). Les causes sont le transport et l'extraction des matières premières. Pour faire un ordinateur il faut jusqu'à 800 kg de matière première extraite par des processus énergivores en charbon, eau (~1.5 tonne), produits chimiques (22kgs) et main-d'œuvre.



### ● Action de la CCA :

Faire l'acquisition d'un ordinateur portable reconditionné plutôt que d'un neuf permet d'éviter 43 à 97% d'impact annuel (hors radiations ionisantes). Cela revient à prévenir l'extraction de 127 kg de matières premières et l'émission de 27 kg de GES par année d'utilisation. C'est pourquoi la Maison France Service a fait l'acquisition de 3 ordinateurs reconditionnés pour les interventions itinérantes de leurs responsables numériques.

## ● Service Petite Enfance

**L'industrie du jouet :** Le secteur du jeu et jouet produit plus de 75 000 tonnes de déchets chaque année en France. 70% des jouets ne sont plus utilisés 8 mois après l'achat et les 2/3 sont ensuite jetés. Le plastique issu de la pétrochimie est le matériau principal des jeux et des jouets. 95% des jeux et jouets vendus en France proviennent de l'étranger, essentiellement d'Asie. Leur empreinte carbone est donc conséquente.



### ● Action de la CCA :

« Réduire, Revaloriser, Réutiliser » voici les maîtres mots de la consommation de jouets et jeux au Relais Petite Enfance. Les animatrices ont à cœur d'acheter le moins possible de neuf, de revaloriser des emballages et de réutiliser les éco-cups de la Communauté de Communes. Ainsi les enfants jouent à la dînette avec de vrais produits, ils dessinent d'énormes dessins sur des grands cartons et ils développent leur imagination en créant des châteaux géants à base de matériaux de base (carton, draps...). Cette action est écologique mais aussi favorable pour le développement de l'enfant. En effet, plusieurs spécialistes de la petite enfance attestent que les derniers jouets à la mode ne favorisent pas plus le développement de l'enfant. Au contraire, l'utilisation non conventionnelle de certains objets de notre quotidien (cartons, emballages...) sont des outils pédagogiques avec lesquels ils peuvent faire ce qu'ils veulent et ainsi développer leur intelligence, leur créativité et leur confiance.

## ● Service Enfance

### ● Action de la CCA :

A dos de trottinette vos enfants ramassent les déchets abandonnés dans la cour au périscolaire : c'est la Brigade de Tri. Cette initiative permet de responsabiliser les enfants tout en les sensibilisant sur la thématique des déchets et du tri. Pour rappel de nos jours tous les emballages se trient mais ne pourrions-nous pas aller plus loin et éviter à nos enfants de ramasser les déchets des autres ? Essayons de goûter au zéro déchet !

**Le 0 déchet :** Un goûter 0 déchets c'est quoi ? De manière générale le "zéro déchet, zéro gaspillage" est une démarche pour réduire notre impact sur l'environnement, en diminuant la quantité de déchets que nous produisons et leurs impacts négatifs sur la planète.

Pour vos enfants : fini les mini-portions emballées individuellement, briques de jus et autres bouteilles plastiques jetables. L'heure est aux gourdes et boîtes utilisables à l'infini ! Pour les remplir, on pourra acheter en vrac. De quoi composer soi-même un goûter varié et équilibré



# ■ GESTION DES DÉCHETS

## ● Service Jeunesse

**Le papier et l'encre :** En France, 40 000 feuilles sont imprimées par minute, soit 2 arbres adultes et 24 000 litres d'eau utilisés par minute ! En moyenne 25 % de ces documents sont jetés dans les 5 mn après impression et 16 % ne sont jamais lus. S'ajoute à cela un impact conséquent des toxines et des huiles pétrochimiques présentes dans l'encre des imprimantes. A savoir que les lois évoluent : à partir du 1er janvier 2023 l'utilisation d'huiles minérales est interdite pour les imprimés publicitaires et dans 2 ans ce sera valable à tous les imprimés graphiques.



### ● Action de la CCA :

Conscient de l'impact environnemental de l'impression, le Service Jeunesse a divisé par 2 son impression. Maintenant tous les programmes et inscriptions sont envoyés par email. Seules quelques impressions persistent pour les permanences dans les collèges ... Mais n'avez-vous pas remarqué que les programmes sont faits sur fond blanc depuis peu ? Et bien cela a pour objectif de minimiser l'impact écologique de l'encre utilisée. Et ce n'est pas tout ! Maintenant tout le service recycle le papier et utilise les feuilles imprimées, sur une seule face, en brouillon.

## ● Office de Tourisme

**Les piles :** En France, on consomme 800 millions de piles par an, soit plus de 1500 par minute. Au total, les 2/3 restant finissent à la poubelle, sont incinérées ou jetées en décharge. Certaines piles peuvent libérer les métaux qu'elles contiennent et polluer les écosystèmes à long terme. Le mercure d'une pile bouton usagée peut par exemple contaminer 400 L d'eau ou 1 m3 de terre pendant 50 ans !

*Sur 100 piles présentes en France, 35 sont utilisées dans des appareils, 45 sont collectées pour être recyclées, 5 sont stockées dans les foyers et 15 sont jetées aux ordures ou dans la nature.*



### ● Action de la CCA :

Depuis le 1er août 2022 l'Office du Tourisme a dit STOP aux piles et est passée au rechargeable sur ses audioguides de visite des Caves BYRRH . Avec ses 50 000 visiteurs par an, l'Office de Tourisme consommait plus de 500 piles par an. Comparé au rechargeable, les piles jetables ont 30 fois plus d'impact sur la pollution de l'air, 12 fois plus d'impact sur la pollution de l'eau et jusqu'à 23 fois plus de ressources non-renouvelables nécessaires. Aujourd'hui l'office du tourisme est fier de vous proposer des visites guidées plus durables avec ses audioguides « Supra-guide éco » de la marque française Tonwell (adaptés aux non-voyants et malentendants).



## ● Service Administratif

**Gaspillage alimentaire et bio-déchets :** Chaque année, près de 10 millions de tonnes de nourriture consommable sont jetées en France, soit environ 40 kg de déchets alimentaires par Français et par an. Ces déchets, composés principalement d'eau, représentent 30% du contenu de nos poubelles qui finissent incinérés ou enfouis. En résumé, soit nous brûlons de l'eau soit nous enterrons de la matière organique qui va macérer et excréter du méthane (un gaz 25 fois plus néfaste que le CO2).

### ● Action de la CCA :

Marc de café, thé, restes alimentaires ... les bureaux administratifs produisent des bio-déchets. C'est pourquoi, depuis juin 2022, la ComCom teste le lombricompostage dans ses bureaux. Le lombricompostage c'est un petit composteur à compartiment où une centaine de vers de terre y vivent et décomposent les déchets alimentaires. Pour le bon fonctionnement du composteur les agents ont suivi une formation et au bout de 9 mois ils ont pu récolter leur premier compost. Un compost très riche qu'il faut mélanger avec de la terre avant de nourrir son sol et ses plantes.



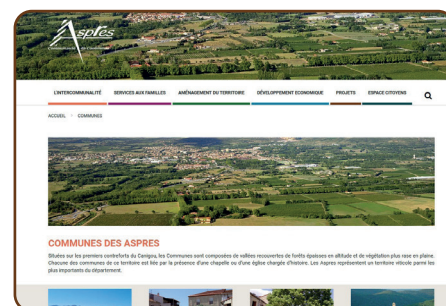
# ■ COMMUNICATION



## ■ Nouveau site de la CCA

Plus moderne, plus pratique, plus proche de vous... Le site Internet de la Communauté de Communes des Aspres a été totalement reconstruit et repensé. L'accès à l'information y est simplifié afin que chacun s'y retrouve le plus rapidement possible.

Afin d'optimiser l'accès aux informations, l'accueil du site est constitué d'accès rapides (Les actualités, accès rapide, Agenda...) et d'entrées par thèmes qui renvoient directement vers l'ensemble des articles rattachés à cette thématique et susceptibles de fournir l'information voulue. En plus de ces accès rapides, sa présentation dynamique, moderne et épurée, avec ses rubriques clairement identifiables, doit faciliter votre navigation.



Ce nouveau site internet se veut évolutif. Il a été pensé pour les utilisateurs. Le contenu sera amené à évoluer avec de nouvelles pages ou l'ajout de contenu (images, vidéos...). C'est pourquoi nous sommes à votre écoute pour toute requête, suggestion, idée... afin que le nouveau site de la Communauté devienne votre outil utile et pratique au quotidien.

## ■ Espace Citoyens

L'Espace Citoyen de la Communauté de Communes des Aspres, service en ligne destiné à faciliter vos démarches quotidiennes.

**L'Espace Famille vous permet d'effectuer des démarches en ligne :**

- Mise à jour de vos coordonnées
- Consultation, téléchargement et paiement en ligne de vos factures
- Adhésion à la facture dématérialisée
- Suivi de vos démarches



### RENTRÉE SCOLAIRE 2023/2024

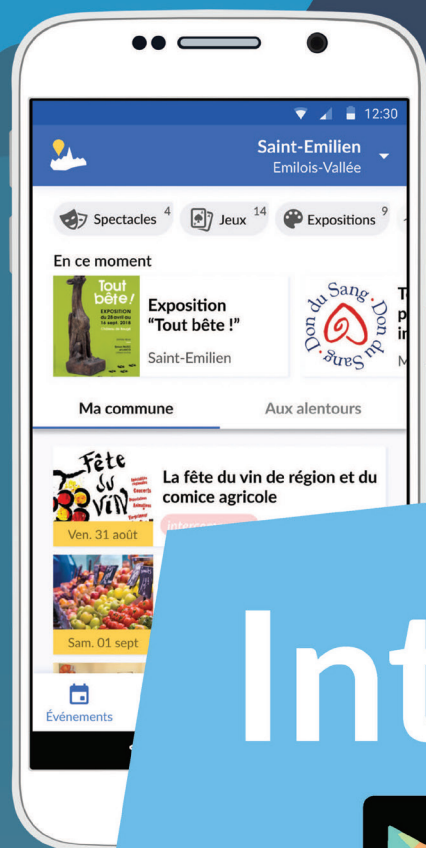
Vous pouvez dès à présent inscrire vos enfants aux services de la Restauration Scolaire, de l'Accueil de Loisirs (les mercredis) et le Périscolaire Uniquement pour les écoles primaires de THUIR (matin & soir) pour la rentrée scolaire de Septembre 2023

Sur l'Espace Citoyens :

<https://www.espace-citoyens.net/cc-aspres/espace-citoyens/>

# La Communauté des Communes des Aspres

est sur



# IntraMuros



*Téléchargement gratuit*

Votre territoire utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours !

